



JS SUISSE

FORMULAIRE DE PROPOSITION DE PROJET 2021

Dépositaires :

Groupe de travail Environnement

Nom du projet :

Luxe public plutôt que profits privés ? Des espaces qui échappent à la logique du profit permettent de sortir du consumérisme

1 Description du projet (2'000 caractères maximum, espaces compris)

Décrivez votre projet en général : de quoi s'agit-il ?

Combien de projets ont déjà échoué parce que la location de locaux était trop coûteuse ? Combien de personnes ont déjà été chassées d'un endroit parce qu'elles ne souhaitent pas y consommer ? Qui ne s'est pas déjà énervé sur le fait que les rives des lacs et des rivières sont en grande partie privées et inaccessibles ? Qui n'a pas déjà été agacé par l'absence de droit à la parole de la population sur l'évolution de l'espace public ?

Le problème commun à ces situations est que de nombreuses surfaces sont maintenant privées et gérées dans une logique de rentabilité.

Nous exigeons donc qu'une certaine proportion des terres soit achetée ou expropriée par l'État (ou les cantons et les communes), puis administrées par des conseils locaux. Ces surfaces doivent être ouvertes à toutes et tous et ne doivent pas être exploitées dans un but lucratif. En outre, il ne devrait pas y avoir de contrainte à la consommation. Grâce à leur administration en conseils, la voix de la population locale gagne à nouveau plus de poids dans l'aménagement du territoire.

Ces espaces doivent non seulement être des parcs et des jardins, mais aussi des espaces culturels et des ateliers. En outre, des espaces doivent être disponibles pour que les gens puissent s'organiser collectivement. Les rives des rivières et des lacs

doivent être rendues à nouveau accessibles, et une réflexion sur la reconversion des routes doit être entamée.

Le projet remet en question les logiques de profit et de consommation et donc le capitalisme lui-même. Le dépassement de celles-ci permettra à son tour de mettre un terme à la crise climatique et au patriarcat. Des espaces libres permettent également l'organisation collective du travail de *care* et un certain ralentissement.

2 Description succincte (400 caractères maximum, espaces compris)

Décrivez votre projet en 4 phrases courtes, comme si vous récoltiez dans la rue.

Notre initiative vise à créer plus d'espaces libres qui puissent être utilisés par toutes et tous - sans devoir consommer ou faire du profit. Ainsi, l'accès à des espaces libres et au sol serait amélioré et ces surfaces pourront être utilisées et réfléchies par toutes et tous. Cela favorisera la vie communautaire et les projets qui ne rentrent pas dans la logique capitaliste de profit, alors qu'ils sont plus respectueux du climat et de la société.

3 Narratif

Quelle histoire la JS peut-elle raconter avec votre projet ?

Ce projet raconte l'histoire d'une société en dehors du commerce et du profit, qui trace les contours d'une utopie de coexistence autodéterminée - une utopie de luxe public plutôt que de profits privés.

Il met l'accent sur le lien entre la logique de profit et l'exploitation de l'environnement et montre que les espaces communs, autodéterminés et non lucratifs sont plus respectueux de l'environnement et de la société dans son ensemble. Il s'agit de créer des espaces pour des projets innovants, sociaux, environnementaux et respectueux du climat.

Le projet critique également l'absence de droit à la parole de la population dans la conception de l'espace public alors qu'elle connaît mieux que quiconque ses propres besoins. Cette argumentation peut ensuite être appliquée à d'autres domaines, par exemple l'économie.

Le projet montre également qu'il peut être très difficile pour les personnes qui ne peuvent ou ne veulent pas toujours consommer de participer à la vie sociale et culturelle et de s'organiser. Ce projet devrait donc permettre de recréer davantage d'espaces communs et d'espaces verts, de partager davantage et de vivre ensemble.

Finalement, le projet répond au besoin de nombreuses personnes de ralentir et de s'organiser à petite échelle et de façon autonome - un besoin qui est devenu clairement visible pendant le confinement, où des voisin-e-s se sont aidés mutuellement. Ce projet élargit la représentation du vivre ensemble, dans laquelle le transfert de connaissances, le travail bénévole, le travail de soins non rémunéré et même l'approvisionnement alimentaire sont entrepris collectivement. Il s'agit finalement d'une coexistence dans laquelle l'accent n'est pas mis sur le profit, mais sur l'attention portée aux personnes, au climat et à l'environnement.

4 Liens avec les projets précédents

Comment votre projet peut-il être lié aux initiatives et projets nationaux précédents de la JS Suisse ?

Bien que notre projet diffère à bien des égards des projets précédents de la JS Suisse, en ce qu'il concerne l'environnement, l'aménagement du territoire et l'auto-organisation et qu'il est très orienté vers le local, il est néanmoins lié à l'initiative « pas de spéculation sur les denrées alimentaires » dans la mesure où ces deux projets remettent en question le système économique existant de manière significative.

Tant l'initiative « Stop à la spéculation » que notre projet montrent que la recherche du profit cause des dommages : aux personnes dans le cas de la spéculation et à l'environnement dans notre projet. Mais celui-ci va plus loin et affirme que si l'on sort de la logique du profit, non seulement moins de dommages sont causés, mais aussi plus de bien est créé.

Le projet aborde une thématique nouvelle. Nous trouvons cela bienvenu, car les projets nationaux de la JS Suisse de ces dernières années ont été très fortement axés sur le secteur financier et nous trouvons important de communiquer la critique du système d'une manière plus accessible.

5 Pertinence systémique

Dans quelle mesure votre projet pose-t-il d'importantes questions, comment les provoque-t-il ? Quelles nouvelles idées apporte-t-il sur la scène politique ? Comment attaquer grâce à ce dernier l'hégémonie néolibérale ?

Que l'on puisse ou doive faire du profit avec tout est l'un des piliers du capitalisme. En remettant en cause cette logique, c'est la logique même du capitalisme qui est remise en cause. Le projet soulève également la question du luxe public : en expropriant les le sol et les espaces auparavant privés, ce luxe est partagé avec toutes et tous. En même temps, il soulève la question fondamentale de savoir qui est véritablement propriétaire des sols.

6 Relations avec l'actualité

Avec quels débats d'actualité le projet peut-il être rattaché ? Pourquoi le projet est-il d'actualité ?

La JS a récemment adopté un papier de position sur la politique foncière. Le projet peut certainement s'appuyer sur cette base. Dans les zones urbaines, la question des espaces ouverts est un sujet de préoccupation constant - les terrains vagues et les espaces libres, qui étaient accessibles à toutes et tous, sont de plus en plus utilisés pour des projets de luxe.

Dans les zones rurales, la question est également d'actualité car il y a un grand manque d'espaces publics disponibles pour les projets culturels et politiques. Cette initiative rendrait l'accès à ces espaces extrêmement facile et permettrait ainsi de développer davantage de projets de ce type.

7 Mobilisation/recrutement de membres

Comment votre projet peut-il apparaître comme attractif auprès de jeunes non-membres de la JS ? En quoi peut-il nous aider à convaincre des jeunes de nous rejoindre ?

Les jeunes se préoccupent de plus en plus de leur consommation et de l'espace qu'ils occupent. Le besoin de possibilités de développement et d'action qui ne sont pas

centrées autour de la consommation a fortement augmenté ces dernières années. Avec ce projet qui demande justement plus d'espaces pour répondre à ces préoccupations, nous nous adressons à ce groupe-cible précis.

Grâce à la forme de l'initiative, nous entrons en conversation avec les gens et pouvons les rapprocher du projet tout en parlant de leurs besoins. L'initiative peut également être appliquée à différents niveaux et adaptée à des besoins divers. En ville, il y a un grand besoin d'espaces sans consommation ; à la campagne, il y a un manque d'espaces culturels facilement accessibles. Les préoccupations des jeunes en particulier ne sont pas assez entendues et aucun lobby ne leur vient en aide. En tant que parti de jeunes, nous connaissons bien les besoins de ces personnes et pouvons donc les convaincre de notre politique.

8 Objectifs

Quels sont les objectifs de votre projet ? Que voulez-vous obtenir à travers ce dernier ?

La discussion portera principalement sur la consommation et la propriété. Il faut montrer qu'il n'est pas normal qu'il y ait si peu d'espaces où l'on est libre de ne pas consommer et si peu de démocratie dans la conception de l'espace public. L'objectif est de se distancer du discours néolibéral des profits à tout prix et de la contrainte de consommer. Cela devrait permettre d'accepter dans notre société davantage de projets qui demandent ou conçoivent des espaces libres qui fonctionnent en dehors de la logique du profit. En outre, ce projet vise à dessiner les contours d'une utopie sociale qui fonctionnerait de manière plus autonome, sociale et écologique.

9 Nouveauté

Y a-t-il déjà eu un projet similaire au vôtre (au niveau national ou international) au cours des 20 dernières années ? Si c'est le cas, signalez-le.

Il y a déjà eu des projets portant sur la distribution et l'utilisation des sols, mais uniquement pour savoir où il est autorisé de construire ou non.

À notre connaissance, il n'y a eu aucun projet au niveau national qui remette en question la répartition des sols au cours des 20 dernières années.

10 Dans le cas d'un projet d'initiative : validité juridique

Votre initiative respecte-t-elle l'unité de la matière ? Est-elle, selon vous, réalisable et valide ? (En cas d'incertitude dans ce domaine, vous pouvez contacter le CD.)

Il devrait être possible d'inclure cette idée d'initiative dans un texte juridiquement valable. On peut toutefois se demander si l'administration des surfaces par des conseils locaux peut être également inscrite dans le texte de l'initiative, ou si cela ne préserverait alors plus l'unité de la matière. Ce point et d'autres détails devraient être clarifiés de manière plus précise d'un point de vue juridique.